

Réf: Dossier N° 104092

Avis de constitution

SOCIETE « ENVOL PHARMA »

Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE RESIDENTIEL, Lot 670,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/04/2022 reçus par Me SORHO-YEO Gninafolo, enregistrés au CEPICI, le 29/04/2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « ENVOL PHARMA »

La Société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- répartition pharmaceutique dans les officines.**
- La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.**
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;**

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets 500,000,000 F CFA divisé en (50000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE RESIDENTIEL, Lot 670,

M AHOUMA BRIGHT MICHAEL (DG)

Mme KAMNA QUOUKOU MARIE-DIANE (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00039 du 12/05/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI